

CHOISIR SA PLATEFORME AGREE OU SA SOLUTION COMPATIBLE FACTURATION ELECTRONIQUE

Formation pour vous guider dans les évolutions à venir en termes de facturation et bien appréhender le passage à la facturation électronique.

OBJECTIFS ET CONTENU

Faire le point sur ses pratiques actuelles de facturation et lister les modifications nécessaires à une mise en conformité pour septembre 2026 dans le cadre de la réforme de la facturation électronique. Découvrir l'ensemble des fonctionnalités de base des outils permettant une mise en conformité des pratiques de facturation, ainsi que l'ensemble des caractéristiques pouvant influencer son choix.

Identifier ses besoins en gestion administrative et commerciale, pour établir la liste de critères pour le choix d'une Plateforme Agrée et/ou d'un logiciel de facturation et de gestion.

Découvrir et maîtriser les étapes de réalisation d'un benchmarking opérationnel, permettant de raisonner son choix d'outil(s) lié(s) en lien avec la facturation électronique.

Établir son plan d'action pour mettre en pratique les évolutions informatiques nécessaires sur sa ferme, afin de transformer l'obligation de la réforme de la facturation électronique en une stratégie d'optimisation de la gestion administrative, commerciale, et comptable de sa ferme.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Contextualisation et apports réglementaires
- Echange de pratiques
- Présentation orale des 2 solutions possibles (PA et Solutions compatibles)
- Supports pédagogiques

Modalités d'évaluation :

Une évaluation orale collective ainsi qu'une évaluation écrite individuelle aura lieu à la fin de la session de formation.

À l'issue de la formation, une **attestation de présence** sera remise à chaque participant.

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE	Mardi 8 ou mercredi 9 septembre 2026 (Durée 7h00)
HORAIRES	9h30 à 17h30
LIEU	Mairie de Tronget ou secteur Saint Pourçain sur Sioule
PUBLIC CIBLE	Agriculteurs et agricultrices installés sur le département ou dans les départements limitrophes.
PRÉREQUIS	Aucun
RESPONSABLES DE STAGE	Sylvain FREDERIC (07 66 40 00 49) et Adèle PRELY (06 36 14 67 83) Animateurs-Formateurs à l'AFOCG 03 - afocg03@mail.com
COÛT	- Montant Vivea : 140 € - Pour les personnes adhérentes à l'AFOCG 03 et éligibles au fond de formation VIVEA : Pas de reste à charge pour le stagiaire. - Pour les autres personnes : contacter la responsable de formation.
DELAÏ D'ACCES	Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter plus d'un mois avant le début de formation. Un e-mail d'inscription vous sera envoyé environ 1 mois avant le début de la formation.
PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP	Une adaptation de la formation est possible aux personnes en situation de handicap. Nous vous invitons à nous contacter directement pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions. Référent handicap : Sylvain FREDERIC

NOUVELLE FORMATION